



Une nouvelle année sous le signe de la protection de l'environnement

- Actualités
- Vie communale
- Développement durable
- Associations
- Agenda
- Pratique

Table des matières

■ L'édito du Maire 3

■ En bref 4

Téléphonie et 4G	4
Un petit déjeuner bien équilibré !	4
C'était en 1981...	4
Au plaisir du goût !	4
Du nouveau chez «Pouce Travail»	4
Agenda d'hiver du Val de Vienne	5
L'entente gymnique du Val de Vienne	5
Les dangers sanitaires	5

■ La vie de la commune 6

Un projet collaboratif à l'école : 1 000 grues pour la paix	6
ZOOM sur la mission locale	7
Pour les jeunes de 16 à 25 ans	7
Pour les jeunes, les entreprises et les collectivités	7

■ Développement durable 8

Broyez du vert ! C'est gratuit !	8
La Châtaigneraie Limousine	8
Comment emprunter le broyeur en 3 étapes	9

■ Les associations de la commune 12

3D se bouge pour vous !	12
La vie du Vélo Club...	15

■ Agenda 2019 16

Les astuces du jardin	16
-----------------------	----

■ Pratique 17

Les déchèteries d'Isle et Verneuil-sur-Vienne accessibles	17
Horaires d'ouverture de la mairie	18
Permanence assistante sociale	18
Bibliothèque municipale	18
Dernière minute !	18

A propos de ce bulletin

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse : saintpriestinfo@gmail.com.

Les articles et photos seront validés par le comité de publication.

- Directeur de la publication : Philippe Nauleau
- Comité de rédaction : le comité de rédaction, de suivi et de relecture est constitué par la municipalité et les associations. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.



www.saintpriestsousaix.com

☎ 05 55 70 00 58

☎ 05 55 70 00 80

✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com



La gestion d'une petite commune comme la nôtre pourrait se résumer à entretenir les équipements existants avec une ambition réduite de l'engagement communal pour ne froisser aucune habitude car chaque changement est source d'angoisse et d'interrogation. C'est ce que font bon nombre de communes par souci d'apaisement, mais ce n'est résolument pas le chemin pris par le conseil municipal de Saint-Priest-sous-Aix. Depuis le début de ce mandat, mais aussi précédemment, chaque année plusieurs projets d'ampleurs diverses voient le jour car vos élus ont la conviction profonde que le mandat que vous leur avez donné est celui de l'action pour toujours améliorer votre quotidien.

Pour se donner les moyens de cette démarche volontariste, nous avons préféré être très dynamique dans la sollicitation de subventions auprès de nos partenaires au premier rang desquels figurent le Conseil Départemental en particulier ainsi que l'État. Vous aurez ainsi remarqué que la fiscalité est restée inchangée depuis 2014 de même que les services facturés qui, pour mémoire, ne couvrent pas entièrement les coûts. Il s'agit notamment des repas scolaires facturés 60% de leur coût de revient et de la garderie qui n'ont été augmentés depuis 2014 bien que nous ayons connu depuis 4 ans une inflation cumulée de près de 4%. C'est là un acte volontariste de la municipalité pour les familles.

À l'heure où des critiques se font jour sur les investissements récents au service de tous, il me semble en effet nécessaire de rappeler ces faits. Certains se questionnent à propos de la mise en place d'une nouvelle mairie (l'ancienne, faut-il le rappeler à nouveau, nécessitait des travaux de réhabilitation encore plus conséquents) et de ses abords subventionnés respectivement à 60 et 80%, quand d'autres trouvent que les projets annoncés ne se concrétisent pas assez rapidement ou ne servent pas uniquement leurs propres intérêts.

Il me semble donc utile de rappeler quelques éléments factuels structurants. Tout d'abord, avec un total de 1 400 000 € de projets concrétisés depuis 4 ans subventionnés à hauteur de 700 000 €, nous pouvons affirmer sereinement que peu de communes de cette taille investissent autant. Ensuite, le rythme des projets est souvent dicté par les délais d'étude, de mise en concurrence des entreprises et d'obtention des subventions qui sont souvent bien plus longs que les travaux eux-mêmes. Enfin, tous les secteurs sont investis que ce soient les routes avec un tronçon chaque année, les activités économiques avec le relai colis poste dont les travaux sont désormais planifiés, l'école avec l'informatique en classe, les jeux extérieurs et dont l'étude du stationnement, de la circulation piétonne et d'une nouvelle garderie va être confiée à un architecte urbaniste sous peu, de l'assainissement collectif pour le village des Richards dont le choix du terrain pour la station d'épuration est en cours, le milieu associatif avec une maison des associations et l'équipement du stade par le renouvellement de l'éclairage déjà effectif et l'agrandissement des vestiaires lui aussi programmé. Cette liste n'est pas exhaustive car il serait trop long de citer tous les petits aménagements nécessaires au bien-être collectif qui sont réalisés chaque année.

D'autres actions d'intérêt général ont été conduites avec succès avec très peu de moyens financiers. Bien qu'elles

soient nombreuses, j'en citerai quatre : la tenue d'une quinzaine d'ateliers mémoire, équilibre, nutrition ; la mise en place d'un accueil pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives sur Internet ; le fleurissement communal qui s'est à nouveau vu récompenser avec le 3^{ème} prix départemental ; ainsi qu'une journée annuelle citoyenne et conviviale de nettoyage des chemins et autres petits patrimoines.

Je voulais revenir aussi sur les difficultés dans la distribution de l'eau potable des derniers mois. Les travaux d'urgence pour rétablir le réseau ont été conduits. Dans cette période difficile, vos élus se sont fortement mobilisés que ce soit auprès des habitants les plus touchés avec la distribution de bouteilles d'eau, mais aussi avec insistance auprès du distributeur d'eau pour rétablir le réseau immédiatement. Pour stabiliser ce réseau dans la durée, des travaux plus lourds de remplacement de tronçons de canalisations vont être réalisés début 2019. En complément, pour dédommager les foyers saint-priestois, le distributeur de l'eau potable ne facturera pas l'abonnement annuel.

Sur le plan intercommunal, l'activité est également intense. Je citerai deux chantiers importants. D'une part, les travaux de conception du prochain plan local d'urbanisme se poursuivent. L'enquête publique devrait se dérouler au cours du second semestre de l'année. L'application des dernières lois va imposer la réduction des deux tiers des surfaces constructibles actuelles. D'autre part, le déploiement de la fibre optique suit son cours. Ce chantier devrait normalement s'achever au printemps et les abonnements Internet très haut débit devraient être disponibles entre l'automne et la fin d'année 2019.

J'espère au fil de ces quelques lignes avoir pu illustrer la réalité de la diversité, la cohérence et l'intensité de l'action communale et intercommunale toujours au service de l'intérêt général.

Enfin, en cette période de vœux, j'ai une pensée émue pour les Saint-Priestois qui souffrent et pour ceux et celles qui nous ont quittés ainsi que pour leurs proches.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019 en espérant sincèrement qu'elle vous apporte santé et épanouissement.

Philippe Nauleau,
Maire de Saint-Priest-sous-Aix.

Téléphonie et 4G

Le préfet de la Haute Vienne a sollicité les Maires pour identifier les zones du territoire où la couverture en téléphonie mobile est défaillante. Cet exercice entre dans le plan de généralisation d'une couverture 4G de qualité sur l'ensemble du territoire. A cet effet, le gouvernement a passé un accord avec les opérateurs télécom en janvier 2019 pour le déploiement d'infrastructures (antenne, pylône) dans le cadre d'un programme spécifique dit «de couverture ciblée» afin d'apporter un service voix/SMS et un service mobile 4G de qualité à des zones mal ou non couvertes.

Les éléments recensés seront ensuite présentés à l'équipe-projet départementale qui a été constituée par le préfet de la Haute-Vienne, chargée de prioriser les sites qui doivent être «remontés» au niveau national.

Un petit déjeuner bien équilibré !



A l'initiative de Mesdames Capuano et Forestier, enseignantes de maternelle, deux classes ont organisé un petit déjeuner le 18 octobre. Donnant ainsi suite à un travail en classe pour apprendre à reconnaître les différents groupes d'aliments (laitages, céréales, boissons, fruits...), une classe a répondu à l'invitation symbolique de l'autre, pour tous se retrouver autour des tables du « réfectoire des petits », pour partager ce moment convivial et instructif.

Quelques parents, fins gourmets (gourmands ?) avaient même fourni confitures et crème de marrons « maison », fortement appréciées.

Un grand merci également à Nicolas, le boulanger, qui a offert le pain pour l'occasion.

C'était en 1981...

L'association Vivre à St-Priest-sous-Aixe voyait le jour... Au départ, il n'y avait que 5 personnes qui n'imaginaient pas que l'association continuerait toujours 38 ans plus tard. L'association vous invite à venir partager ses souvenirs lors d'une soirée présentée par Robert Audebaud, le 1^{er} février 2019 à la maison de l'association. Venez nombreux !

Au plaisir du goût !

Vous recherchez des livraisons de repas à domicile ou sur votre lieu de travail ? «Au plaisir du goût» vous propose des plats cuisinés essentiellement avec des produits frais et locaux. Les repas sont livrés selon les normes d'hygiène en liaison froide dans des conteneurs réfrigérés et dans des barquettes micro-ondables. Plusieurs formules sont proposées à partir de 7,50 €.

La livraison est gratuite dans un rayon de 20km autour de Saint-Priest-sous-Aixe. Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 17h30 à 19h, le dimanche et le lundi sur demande et selon disponibilités.



Retrouvez les menus chaque semaine sur le site Internet et les promotions du moment sur Facebook.

Contact : 06 98 71 77 81 www.auplaisirdugout.fr

Du nouveau chez «Pouce Travail»

Une nouvelle équipe de cinq salariées assure le fonctionnement de l'association.



De gauche à droite

- Jézabel, Chargée de développement
- Pauline, Assistante administrative Debbie, Comptable
- Laurence, Directrice
- Marie-Claire, Chargée d'accueil

L'activité de Pouce travail en 2017 : 61 806 heures ont été réalisées par 169 salariés auprès de 796 clients :

- 66 % en entretien ménager
- 20 % en manutention
- 9 % en entretien des espaces verts
- 4 % sur des postes de manœuvre
- 2 % sur des tâches diverses (garde d'enfants, restauration, distribution d'affiches...)

Contact : 05.55.02.03.16 – www.poucetravail.com

Les déchèteries ouvertes à tous !

Dans la continuité de l'expérimentation menée avec Limoges Métropole, la Communauté de Communes du Val de Vienne vient de conventionner avec la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus. Les habitants du Val de Vienne pourront, en 2019, accéder aux déchèteries d'Isle, Verneuil sur Vienne, Nexon et Châlus, avec leur carte habituelle.

Agenda d'hiver du Val de Vienne

L'Office de Tourisme du Val de Vienne vous propose son nouvel agenda trimestriel afin de coller davantage aux saisons et répondre ainsi encore mieux aux besoins des touristes et de la clientèle locale.



La version «papier» de l'Agenda de l'Hiver en Val de Vienne est disponible à l'Office de tourisme et à la mairie et sa version numérique est dorénavant déjà disponible sur le site internet de la commune.

L'entente gymnique du Val de Vienne

L'association de gymnastique basée à Aix-sur-Vienne regroupe aujourd'hui plus de 300 adhérents autour de différentes activités sportives : gymnastique petite enfance (développement de la motricité), gymnastique loisir ou orienté compétition, sport adapté ou bien encore aérobic. Nous ne pouvons que vous encourager à découvrir toutes ces activités, accompagnés de vos enfants : le centre sportif du Val de Vienne est là pour ça !

Retrouvez toutes les dates importantes du club sur le site internet (www.ententegymnique-club87.fr), la page Facebook ou Instagram du club, notamment :

- 2 février (compétition interne et access gym / gym loisir)
- 9/10 mars (accueil d'une compétition départementale)
- 8/9 juin (finale interdépartementale Fédérale A)
- et le 3 juillet, le club vous accueillera pour son Gala annuel !



Les dangers sanitaires

Ambrosie, ragondin, campagnol terrestre, corneille noire, pigeon, Berce du Caucase, corbeaux freux, chenilles processionnaires, nous sommes confrontés très souvent aux nuisances causées par ces organismes :

- allergie causée par l'ambrosie ;
- dégâts aux cultures par les corvidés et les campagnols terrestres ;
- dégâts aux berges d'étangs par les ragondins ;
- souillure des bâtiments d'élevage et du domaine public par les pigeons Bizet.

Soucieuse donc de répondre à ces problématiques, la commune adhère à la FDGDON (fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

La FDGDON est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec trois axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de luttes collectives :

- piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages, de pièges ;
- formation à l'identification des plantes exotiques envahissantes et conseil de gestion ;
- information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier...).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FDGDON dans la commune.

Notamment concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FDGDON au 05 55 04 64 06.



La vie de la commune

■ Un projet collaboratif à l'école : 1 000 grues pour la paix

Avec les élèves de la classe de Petite Section/Grande Section, un projet artistique sur le thème de l'origami a été mené en partenariat avec l'artiste Gwenaël Prost. Parmi les nombreux pliages existants, celui de la grue a une symbolique forte au Japon. Une légende raconte que si l'on réalise mille grues en origami, on voit ses vœux se réaliser.

Cet origami est même devenu symbole de paix. Dans le parc de la Paix à Hiroshima, le monument pour la paix des enfants est orné de millions de grues origami qui viennent du monde entier.

Le Directeur de l'école, M. Marena, envisage de conduire cette année un projet proche de celui qu'il avait mené avec les CM, il y a quelques années. Il s'agit donc de fabriquer 1 000 grues en origami qui voyageront jusqu'au Japon.

Le projet a débuté de façon symbolique suite aux commémorations du 11 novembre 1918. Nous le terminerons pour la commémoration du 8 mai 1945. Cela permettra au colis d'atteindre le Japon avant les vacances scolaires d'été. Nous espérons ainsi recevoir une photo de l'installation des 1000 grues au Parc de la Paix à Hiroshima.

Le pliage origami reste très complexe pour les élèves de maternelle. C'est pourquoi un projet participatif sera lancé à l'attention des grands frères et sœurs de l'école, des parents, des familles ou toute personne souhaitant participer à sa réalisation.

Les élèves de la classe de PS/GS ont pour rôle de fabriquer les carrés de papier origami qui seront déposés dans le hall de la maternelle et que les

enfants et leurs familles pourront utiliser pour réaliser les pliages. Les carrés de papiers seront décorés par les élèves de ma classe avec divers graphismes et diverses techniques d'arts plastiques.

Une fois le pliage réalisé, nous vous remercions de nous retourner les grues en papier. Nous pourrions ainsi les compter et suivre la progression sur une frise numérique.

Lors de sa résidence d'artiste, Gwenaël Prost est intervenu sur le temps périscolaire pour initier les élèves volontaires à l'art du pliage et à la réalisation de la grue en origami.

M. Marena a créé un blog pour informer ceux qui souhaitent participer au projet. Vous y trouverez divers documents (vidéos-photos-tutos) et des informations relatives au déroulement et à l'avancement du projet.

Vous pouvez y accéder avec ce lien :

<http://blogsenclasse.fr/87-saint-priest-sous-aixe-ecole-gaucher-teillout-1000-grues/>

ou en flashant ce QR-code avec votre smartphone.



Pour ceux qui n'ont pas l'occasion de venir à l'école et qui souhaitent participer, des carrés de papier seront également disponibles à la mairie.

Merci de votre participation.



VOUS POUVEZ CHANGER VOTRE AVENIR dès AUJOURD'HUI !

■ | ZOOM sur la mission locale

■ Pour les jeunes de 16 à 25 ans

La mission locale rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute-Vienne sur quatre antennes (Aixe-sur-Vienne, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche et Bellac) et seize permanences.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle ? Vous bénéficierez du PACEA, parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les missions locales.

Sa forme ? Un engagement jeune/conseiller mission locale intégrant si besoin, la garantie Jeune et une allocation mensuelle. Un conseiller mission locale sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un appui pour négocier votre futur emploi. Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé, et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

■ Pour les jeunes, les entreprises et les collectivités

La mission locale rurale vous accompagne vers l'emploi en mettant à votre service les compétences et l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire.

Un relais emploi et des conseillers référents sont vos interlocuteurs privilégiés pour une offre de services entièrement gratuite.

Un appui au recrutement : préparation, mise en œuvre et accompagnement

- Identifier et analyser des profils de postes.
- Diffuser votre offre selon les critères choisis.
- Pré-sélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

- Aider à la décision du choix du contrat de travail.
- Information et présentation des différentes mesures et contrats existants : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, soutien au recrutement...**
- Définir des missions pour un engagement service civique et rechercher des candidats.
- Organiser une période de stage, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une formation adaptée au jeune et à l'entreprise.
- Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Favoriser la rencontre des jeunes et des entreprises

- Promouvoir les métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : *Job dating* Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une immersion en entreprise afin de découvrir le candidat dans votre environnement de travail...
- Parrainer un groupe de jeunes ou un jeune, pour épauler leurs démarches, transmettre vos connaissances du monde professionnel et partager votre réseau.

En savoir +

**Mission Locale Rurale 87
Antenne d'AIXE SUR VIENNE**

Pour convenir d'un rendez-vous : 05 55 70 45 74

Horaires : du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h
et le vendredi de 9h-12h / 14h - 16h

www.missionlocaleruralehautevienne.com
www.facebook.com/mlrhv87





Développement durable

La Châtaigneraie Limousine : accompagner des projets au service d'un territoire

Au sud-ouest de la Haute-Vienne, l'association « Châtaigneraie Limousine » regroupe 6 Communautés de communes : Briance Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin et Val de Vienne. Elle intervient principalement dans l'accompagnement de porteurs de projets, publics ou privés, depuis l'aide à la définition du projet jusqu'à la recherche de financements. Elle touche à des domaines variés : tourisme, économie, services, mobilité...

Au travers d'un programme européen LEADER, elle dispose d'une enveloppe de 2,3 M € pour financer des projets de collectivités, d'associations ou d'entreprises qui répondent aux objectifs de sa stratégie de développement durable.

Si vous êtes porteur d'un projet économique ou d'intérêt général, n'hésitez pas à nous contacter !

Focus sur l'habitat participatif

L'habitat participatif permet à des ménages de se regrouper autour d'un projet de vie et de relations de voisinage. Dans le futur projet immobilier en commun, chaque ménage disposera d'un logement privatif et partagera des espaces communs avec les autres ménages (jardin, buanderie, salle de jeux...).

La Châtaigneraie Limousine mène une démarche expérimentale autour de ce mode d'habiter. Elle a ainsi repéré des bâtiments publics de différentes natures (anciens presbytères, ancienne salle des fêtes et ancien bâtiment de production artisanale) sur 4 communes (La Meyze, Oradour-sur-Vayres, St-Mathieu et St-Yrieix-la-Perche) pour développer des projets d'habitat participatif.

Elle recherche aujourd'hui de futurs habitants prêts à s'investir dans un tel projet sur l'un de ces bâtiments. Alors, si vous êtes intéressé(e), renseignez-vous !

En savoir +

Châtaigneraie Limousine

La Monnerie – 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Antenne : 6 rue Pierre et Marie Curie – 87800 NEXON
Tél : 05 55 70 99 40

Courriel : contact@chataigneraielimousine.fr
Site internet : www.chataigneraielimousine.fr

Facebook : @chataigneraielimousine
@habitatparticipatif.chataigneraie

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.

Broyez du vert ! C'est gratuit !

En partenariat avec le SYDED 87, la Communauté de Communes du Val de Vienne met en place à partir du 8 octobre 2018 (début des prêts : lundi 22 octobre) un nouveau service : le prêt de broyeurs à végétaux. Ce dispositif gratuit sera ouvert à tous les usagers du territoire, sur inscription. Emprunté pour une durée maximale de 48h, ce matériel permettra à chacun de faire son propre broyat de branches, de valoriser ses déchets verts à domicile. Ainsi, les résidus de tailles retrouveront leur cycle naturel, en retournant dans ou sur le sol du jardin sous la forme de paillage et/ou de compost.

132 kg de végétaux, c'est la quantité de déchets verts produite en 2017 par chaque citoyen du Val de Vienne, en constante augmentation tous les ans (+8% par rapport à 2016). Alors, que l'interdiction de brûler

ses déchets verts est effective depuis 2013 en Haute-Vienne (arrêté préfectoral) et qu'il n'est pas toujours facile (possible) d'apporter ses tailles de haies jusqu'aux deux déchèteries communautaires, sans compter le temps passé à charger puis décharger sa remorque, et à faire les allers-retours en voiture, etc., une solution va bientôt s'offrir aux habitants du « Val de Vienne ». Plus simple, plus rationnel, et plus économe, le broyage de vos déchets de taille est à découvrir sans plus attendre !



La Communauté de Communes du Val de Vienne s'est portée volontaire pour être le territoire « pilote » pour la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. A ce titre, le SYDED 87 va mettre à disposition 4 broyeurs électriques (phase test jusqu'en juin 2019) exclusivement réservés pour les usagers du Val de Vienne. Ces appareils sont adaptés pour broyer des branchages d'un diamètre maximal de 4,5 cm.

Après inscription auprès des services de la communauté de communes et validation de votre dossier, les emprunts se feront selon les disponibilités de planning, sur rendez-vous au nouveau Centre Technique Intercommunal situé au 31 avenue du Général De Gaulle à Aix-sur-Vienne (ex-local DIRCO, en face à la gare SNCF).

Un temps de présentation du matériel est prévu lors du premier emprunt. Il sera également demandé aux emprunteurs de s'engager à respecter une Charte de l'utilisateur (à signer lors de l'inscription) et de préciser la quantité de broyat produit (lors de chaque utilisation du broyeur).

Parallèlement à ce dispositif, des animations présentant l'intérêt du broyage seront proposées gratuitement aux personnes intéressées.

Les avantages à broyer ses déchets verts

Plusieurs intérêts existent pour broyer ses déchets de taille, tels que :

- réduire les apports de végétaux (branchages) en déchèterie, et éviter les transports et la manutention
- valoriser les déchets en une matière organique qui participera à une gestion naturelle de votre jardin
- diminuer les arrosages des massifs et l'utilisation d'herbicides grâce au paillage
- améliorer la pratique du compostage grâce à l'apport de matière carbonée issu du broyat de branches.

En savoir +

Contactez la Communauté de Communes du Val de Vienne au 05.55.70 02 69.

Comment emprunter le broyeur en 3 étapes

- 1 Un dossier d'inscription devra être préalablement rempli :
 - soit en le téléchargeant sur le site Internet : www.valdevienne.fr ;
 - soit en le retirant au siège de la Communauté de Communes (24 avenue du Président Wilson - 87700 Aix-sur-Vienne) ;
 - soit en déchèteries.
- 2 Réserver le broyeur auprès de la Communauté de Communes du « Val de Vienne » (planning de réservation en ligne).
- 3 Retrait et retour du matériel sur rdv au niveau du Centre technique intercommunal. 3 permanences par semaine seront organisées afin de permettre un maximum d'emprunts.









Les associations de la commune

3D se bouge pour vous ! (Rétrospective sur la fin d'année 2018)

La journée conviviale 2018 de 3D a conduit les participants, le dimanche 9 septembre, sur le sentier d'interprétation de Mayeras à Verneuil-sur-Vienne. 3D avait sollicité Annie-Claude RAYNAUD, présidente du Conservatoire d'Espaces Naturels Limousin (CEN), Yoann BRIZARD, directeur du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et Guillaume METZ, éleveur ovin, pour en savoir un peu plus sur la gestion du domaine de Mayeras.

Ainsi, nous avons appris que le SABV, propriétaire du domaine, a conventionné avec le CEN Limousin pour l'entretien des terrains dans un souci de protection de zones humides remarquables et d'un milieu propice au maintien de la biodiversité, comme en témoignent la faune et la flore qui peuvent y être observées.

La problématique du manque d'eau, que nous connaissons régulièrement et particulièrement cette année, a été évoquée. Ce phénomène, lié à une faible pluviométrie, tend à devenir de plus en plus inquiétant pour l'alimentation en eau potable des habitations. Facteur aggravant, le non respect de la limite légale de profondeur pour les forages réalisés par les particuliers, généralement pour l'arrosage des jardins, interfère à partir de 30 mètres sur les captages d'eau réservés à notre consommation. Pensons-y !

Après le pique-nique « sorti du panier », Guillaume METZ nous a convaincus de l'intérêt pour le site du pâturage par ses moutons de différentes zones du domaine et de la parfaite complémentarité de son activité avec les interventions du CEN et du SABV. Un bel exemple de mutualisation des savoirs et des compétences !



Autre rendez-vous de ce deuxième semestre 2018, la conférence du 12 octobre qui avait pour thème « Vers un foyer Zéro Déchet ».

Le public s'est montré très intéressé par les explications d'Emmanuel LATHIERE et Claude CHABROL, directeur et directrice adjointe du SYDED, sur les actions mises en place et celles programmées en matière de réduction des déchets et de recyclage.

De nombreux échanges ont suivi concernant les différentes possibilités qui s'offrent à chacun pour tendre vers un foyer zéro déchet : compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi/réutilisation...

Autre sujet ayant particulièrement suscité l'intérêt, la tarification incitative. Déjà pratiquée dans certains secteurs du département, elle pourrait à terme se généraliser mais cela se fera progressivement car

pour être efficace ce mode de tarification nécessite un accompagnement des usagers par le SYDED : information, multiplication des points de collecte en zone rurale... Écologique ou économique, la problématique des déchets, de leur réduction et de leur traitement, est l'affaire de tous, soyons-en convaincus !



> Les rendez-vous en 2019

- Samedi 2 février 2019 : 19h30 - Veillée conviviale – Soirée soupe, chandeleur et gnorles.
- Dimanche 19 mai 2019 : Salon Lecture Nature sur le thème de « Contes et poésie » - Marché bio et nature.
- Vendredi 21 juin 2019 : Participation à la Fête patronale – jeux anciens en bois le soir de la Fête de l'école.
- Vendredi 11 octobre : Conférence (thème à définir).
- Vendredi 13 décembre : Assemblée Générale.

> Veillée conviviale du 2 février 2019

Pour procurer un peu de chaleur au cœur de l'hiver, 3D innovera en 2019 en proposant de vous réunir autour d'un bol de soupe et pour fêter la chandeleur. Comme il existe autant de façons différentes de faire la soupe que de foyers, vous viendrez avec votre thermos de soupe, l'intérêt étant de découvrir, goûter et faire goûter LA soupe de chacun !

Pour cette soirée qui rappellera peut-être à certains l'esprit des veillées d'antan, Jean-François VIGNAUD, conteur occitan bien connu de la région, sera là pour vous divertir avec des « gnorles » auxquelles il sait donner une saveur toute particulière ! Boissons et crêpes seront proposées par 3D. Nous espérons que vous serez nombreux à avoir envie de nous rejoindre !

> Info broyeur

Comme nous vous en informions dans le précédent bulletin municipal, 3D n'est plus en capacité de proposer le prêt d'un broyeur. Mais, bonne nouvelle, vous pouvez depuis le mois d'octobre 2018 continuer à bénéficier de ce service grâce à la Communauté de Communes du Val de Vienne.

En savoir +

Pour toute information, vous pouvez contacter ses services ou consulter son site internet :

<http://valdevienne.fr/environnement/prest-de-broyeurs>

■ Les chasseurs ont enfin un toit !

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) dispose depuis cette saison d'un bâtiment acquis par ses propres moyens, destiné à être le local de chasse.



Le terrain entourant cette bâtisse a été débarrassé d'une végétation naturelle généreuse, en collaboration avec les agriculteurs, permettant ainsi d'accueillir le véhicule de chaque sociétaire.

De gros travaux de rénovation et d'agrandissement ont été menés depuis quelques mois, sur la base du volontariat : maçonnerie, cloisons, isolation, couverture, carrelage, électricité etc.

Le profil de cette cabane de chasse tient compte des normes sanitaires qui s'imposent aux acteurs de la faune sauvage, s'agissant de la venaison : salle de dépeçage et salle de découpe.



À ce jour, deux pièces sont fonctionnelles. Il s'agit du coin cuisine et de la pièce de vie, pouvant contenir plus d'une trentaine de personnes, composée notamment d'une cheminée entièrement relookée, fort appréciée lors des journées froides ou pluvieuses.

Le président souligne l'engagement de la municipalité dans ce projet qui accorde un soutien financier à l'ACCA, voté en conseil municipal, et qui a permis qu'un de ses agents consacre quelques heures de son temps de travail à œuvrer pour l'association.

Tous les sociétaires sont les bienvenus, qu'ils soient ou non inscrits aux battues au gros gibier. Pour cela, il suffit de contacter la secrétaire de l'association, Mme Janine BELLES.

Gym volontaire

L'association a innové cette année avec l'ouverture d'une séance de gym supplémentaire le mardi matin de 9h15 à 10h15 : 20 à 25 personnes y participent, c'est une véritable réussite !



Nous vous rappelons les activités de l'association :

> Les lundis : de 20h45 à 21h30 Gym aquatique à la piscine d'Aixe sur Vienne avec le Club de Dournazac (cette heure est animée par Sébastien).

> Les mardis, de 9h15 à 10h15, séance de gym douce.

> Les mercredis :

- 18h30-19h30 Séance de gym douce
- 19h30-20h30 Séance de gym tonique

Toutes les séances de gymnastique sont animées par Alexandre.



Avec Alexandre ou Sébastien le sport est toujours fait dans la bonne humeur.

Fin août, avec l'aide de bénévoles, le «parcours santé» à la forêt des Loges a été rafraichi par l'association.

Et comme chaque année, le public se renouvelle : la section compte aujourd'hui 60 adhérents.

En ce début d'année, l'association souhaite à toutes et tous une bonne année sportive !

En savoir +

- Martine MERIGAUD/Présidente 06 47 13 92 75
- Isabelle GOURICHON/Secrétaire 06 88 68 17 97

Du théâtre avec J'adhère !



Une nouvelle soirée théâtre s'est achevée sous le signe de la bonne humeur, ponctuée de quelques fous rires mêlant petites pièces en situation « Le permis », dans une 2CV ou sur scène avec « Gilles de Rais », « Les cigognes » et « Gibier de potence » jouées par les adultes ou « Alina » jouée par les enfants.



Si vous avez envie de parfaire votre diction et stimuler votre mémoire ? Adultes, grands adolescents, rejoignez l'association et révélez-vous dans une ambiance détendue et souriante !



En savoir +

Association JADHERE : 0676459706

- Adultes : Jeudi 20h30/22h30
- Enfants : Vendredi 16h30/17h40 ou 17h40/18h50



■ La vie du Vélo Club...

Les premiers jours de septembre ramènent les enfants vers leurs salles de classes et on connaît ce que cela suscite chez nos chérubins. Pour les licenciés du Vélo Club, septembre annonce une nouvelle saison, les compteurs sont remis à zéro et l'heure du bilan de la saison écoulée est là. On a toujours plaisir à se retrouver après les semaines estivales où chacun est parti explorer de nouvelles contrées et à peaufiner sa forme et ou ses formes, c'est selon... Comme maintenant quelques années, La Chasse au Dahu, fin juin, annonce les vacances et le Vélo Club sur cette période vit au rythme des courses cyclo sports. Quel plaisir que de se mettre sur la ligne de départ avec les copains et espérer rallier la ligne dans les meilleures positions ! Le plaisir l'emporte encore sur le résultat et c'est bien cela l'essentiel.

Pour cette rentrée 2018, nous nous sommes donnés rendez vous le vendredi 7 septembre à 20h00 à la mairie pour une sortie VTT en nocturne. L'objectif était de connaître de nouvelles sensations en découvrant les chemins de la commune dans la pleine ombre ce qui modifie totalement les sensations. Dans les jours qui ont précédés, chacun avait du équiper sa monture des éclairages nécessaires et certains n'ont pas manqué d'imagination... Comme une guirlande des fêtes foraines qui scintille dans la soirée, là encore quelle réussite de voir cette vingtaine de vttistes illuminés arpenter ces singles au rythme du dénivelé. Pour conclure cette soirée inscrite dans les annales du club, nous avons partagé une excellente soupe à l'oignon accompagnée comme il se doit de quelques charcuteries et pâtisseries.

Côté résultats, l'ensemble des licenciés n'a pas manqué de faire briller nos couleurs tout au long de la saison 2017 - 2018, notre tête de gondole tout particulièrement.

Ludovic s'est adjugé les titres de Champion Départemental et Champion Régional UFOLEP dans sa catégorie et, cerise sur le gâteau, il se classe premier du Challenge compétition. Axel, Clément, Etienne, Noah, Alanic, Antoine et Théo tout comme Charlotte ont obtenu également de très beaux résultats et ont surtout fait preuve d'une belle régularité. Peut-être rejoindront ils dans quelques temps leur copain Marin parti, lui, s'étalonner à l'étage au dessus en fédération où il obtient de très beaux résultats.

Du côté des organisations, notre compétition de décembre avec près de 140 coureurs venus sur nos terres, malgré une météo peut encourageante, a connu un beau succès. La présence de Benjamy Le Ny, champion du monde du relais mixte au côté de Pauline Ferrand-Prévot en 2016, sociétaire du Team Scott Creuse Oxygène, nous a fait l'honneur de sa présence toute la journée et s'est plu à découvrir notre parcours et accompagner les compétiteurs. La Chasse au Dahu, avec une météo des plus favorable, a connu un franc succès avec près de 700 participants, nouveau record, et plus de 500 repas servis dans la soirée. Une nouvelle fois nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la pleine réussite de cette organisation et nos différents partenaires privés et publics.

La saison 2018 - 2019 s'annonce sous les meilleurs auspices, la *team* du Vélo Club est pour l'instant classée 2^{ème} au challenge compétition sur plus de 25 clubs classés.

Tous nos encouragements à eux !

JANVIER

- 5 janvier / Battue dans la forêt des Loges
- 11 janvier / 10h-12h : Matinées séniors «Réseau social : Facebook»
- 18 janvier / 10h-12h : Matinées séniors «Acheter et naviguer sans risquer»
- 25 janvier / 10h-12h : Matinées séniors «Effectuer des démarches administratives en ligne»

FEVRIER

- 1^{er} février / 10h-12h : Matinées séniors «Se distraire, se cultiver, voyager» puis réunion de Vivre à St-Priest : 38 ans déjà ! À 20h30 à la maison de l'association
- 2 février / Battue dans la forêt des Loges
- 2 février / 3D «Veillée conviviale» Salle des Fêtes
- 9 février / Amicale Scolaire «Loto ou Belote»
- 23 février / Battue dans la forêt des Loges

MARS

- 9 mars / Repas du Football club

Les astuces du jardin

Comment utiliser au mieux nos déchets verts (tonte de gazon, feuilles, bois raméal fragmenté (BRF), et en déposer le moins possible en déchèterie ? Vous pouvez pour cela suivre les conseils de Robert Audebaud !

Pour les tontes de gazon (printemps/été), il est possible de les utiliser en couvre sol après plantation ou semis et une fois les plantes levées, dans les jardins potagers et d'agrément. Il faut alors répartir le gazon sur une épaisseur de 3 à 5 cm environ, juste après la tonte, ce qui permet de maintenir la fraîcheur du sol. Les bienfaits sont divers :

- évite l'érosion et le compactage du sol, donc une meilleure aération afin que les micro-organismes travaillent au maximum et améliorent la croissance et la résistance aux maladies,
- évite 80 % des adventices (mauvaises herbes) en les privant de lumière, ce qui concurrence les plantes,
- limite l'évaporation d'eau ; donc permet de moins arroser, notamment les années sèches,
- évite le binage

Cette couverture en gazon sera absorbée rapidement, mais il faudra prévoir de la renouveler afin que le sol ne reste jamais nu. Les surplus de gazon vert peuvent être compostés afin de fertiliser les jardins.

En automne et en hiver, il faut recouvrir de 8 à 10 cm d'épaisseur pour éviter les dernières adventices et le compactage du sol. Cela aura pour effet de transformer en humus les feuilles riches en matière organique et cellulose grâce aux vers de terre qui exercent un travail énorme : ils produisent 40 tonnes de matière

AVRIL

- 6 avril / Amicale Scolaire «Soirée années 80'»
- 7 avril / Vélo Club Course des Petites Forêts
- 13 avril / Vivre à St Priest «soirée Théâtre»

MAI

- 1er mai / Les Amis de chez Roger «Fête du pain»
- 12 mai / Vivre à St Priest «Rétromobile»
- 19 mai / 3D «Salon Lecture Nature»
- 25 mai / Elections européennes

JUIN

- 1er juin / Amicale scolaire «Marché gourmand»
- 21 juin / Fête de l'école
- 22 juin / Vélo club «Chasse au Dahu» et Fête communale
- 28 juin / J'adhère «Soirée Théâtre»



organique à l'hectare et par an, ce qui enrichit le sol et le prépare pour la nouvelle saison du printemps. Les vers de terre sont actifs de novembre à mars ; ensuite, les micro-champignons vont parfaire ce travail, car la faune du sol est très organisée.

Pour les BRF, essentiellement issu de feuillus, ils ne s'utilisent que sur des surfaces où les plantes sont pluri-annuelles (donc pas au potager), car il lui faut une durée de transformation plus longue. Obtenus par broyeur à fléaux sur des branches de 3 à 7 cm de diamètre, broyés et épandus tout l'hiver, de novembre à janvier, donc à la suite immédiate du broyage. Pour le bois sec ou broyé depuis plus d'un mois, l'épandre au printemps (lorsque la température atteint environ 20°).

Attention ! Éviter de mettre les déchets verts non fermentés (gazon et BRF) au contact direct de l'écorce des végétaux (risque de brûlure et disparition de l'arbre).

Ces méthodes permettent d'amplifier le travail des micro-organismes, micro-champignons et de transformer au maximum les éléments minéraux qui vont assurer un meilleur développement et améliorer la qualité des végétaux, éviter les carences et les maladies.



Pratique

Les déchèteries d'Isle et Verneuil-sur-Vienne accessibles aux habitants du Val de Vienne

Dans le but d'améliorer le service rendu aux habitants du Val de Vienne et à ceux de Limoges Métropole, les déchèteries gérées par ces deux collectivités vont être ouvertes à l'ensemble des usagers.



Ceci va permettre ainsi à chacun d'accéder à la déchèterie la plus proche de son domicile (phase de test de Mai à décembre 2018).

A compter du mercredi 2 mai 2018, une phase de test commencera donc et se terminera en décembre 2018.

Les usagers peuvent donc d'ores et déjà bénéficier de ce service mutualisé en présentant leur carte d'accès habituellement utilisée.

- Horaires de la déchèterie d'Isle : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et 14h à 18h.
- Horaires de la déchèterie de Verneuil-sur-Vienne : mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h30 et 14h à 18h.

En savoir +

www.syded87.org
www.agglo-limoges.fr

Horaires d'ouverture des déchèteries

2 périodes d'ouverture sont définies :

- une période « horaires d'été » du 1^{er} avril au 31 octobre,
- une période « horaires d'hiver » du 1^{er} novembre au 31 mars.

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre.

HORAIRES D'HIVER						
Du 1er novembre au 31 mars						
ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	
BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	
13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	

HORAIRES D'ÉTÉ						
Du 1er avril au 31 octobre						
ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	
13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	
BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	
13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	

Horaires d'ouverture de la mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

🌐 www.saintpriestsousaix.com

✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Permanence assistante sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

La communauté de commune du Val de Vienne installe le très haut débit Internet !

La fibre optique très haut débit est actuellement en cours d'installation sur la commune pendant plusieurs semaines. Le plus souvent, la fibre est installée sur les poteaux téléphoniques existants ce qui est l'occasion de renouveler les plus fragiles. Exceptionnellement, sur certains tronçons isolés sans réseau aérien, l'installation de poteaux supplémentaires s'avère indispensable. C'est notamment le cas entre le Bourg et les Bouchats où aucune gaine souterraine n'existe pour permettre le passage de la fibre et l'enfouissement d'une gaine s'avérerait trop coûteuse.

Une fois les travaux de pose de la fibre optique achevés, un délai sera nécessaire avant la mise en service. Ainsi, les fournisseurs d'accès à Internet devraient pouvoir offrir de nouvelles propositions commerciales d'abonnement très haut débit d'ici fin 2019. Les habitants du Gué de la Roche bénéficieront également de la fibre, mais avec un délai supplémentaire de 6 mois, c'est à dire en même temps que la commune voisine de Saint-Yrieix-sous-Aixe.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Saint-Priest-sous-Aixe est ouverte à tous :

Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

NOUVEAU !

Nous vous rappelons que la bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Inscriptions et prêts à titre gratuit.

La bibliothèque vous propose un grand choix de livres récents :

- des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

Mais également des ouvrages pour les plus grands :

- des biographies et des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyages,
- des revues (60 Millions de consommateurs, Cuisines et Vins...),
- des DVD, des CD...

Le catalogue de la bibliothèque est consultable en ligne sur le site Internet : <http://st-priest.bibli.fr/opac>

Dernière minute !



À noter que la fibre arrivera à proximité de chaque habitation. Les derniers mètres devant être installés par le fournisseur d'accès à Internet choisi par chaque abonné.

En savoir +

www.valdevienne.fr/habitat-urbanisme/numerique



Restaurant

le midi, du lundi au samedi
vendredi soir et samedi soir
dimanche et autres soirs :
groupes sur réservation

Plats à emporter
(sur commande)

Service traiteur
(devis sur demande)

☎ 05.55.70.08.78

54 Avenue du Président Wilson
87700 - Aix sur Vienne

SUPER U

Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



**ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30**



Au Plaisir Du Goût

Tél : 06.98.71.77.81

Courriel : auplaisirdugout87@gmail.com

Site internet : www.auplaisirdugout.fr



Zinguerie
Couverture
Gouttière alu

Plomberie
Sanitaire
Électricité

Isolation
Combles & Façades

Chauffage
Énergies Renouvelables

www.sarmichelbarget.com

SARL MICHEL BARGET
contact@sarmichelbarget.com

73 avenue d'Occitanie
87620 SEREILHAC
05 55 39 12 52

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com



LE REPAIRE DES LUTINS

AIXE-SUR-VIENNE

05 55 58 84 60

lerepairedeslutins@orange.fr

7h - 19h00

Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche
multi-accueil

ouverte à tous de 0 à 6 ans
(ouvert pendant les vacances scolaires)

Repas et couches fournis

www.lerepairedeslutins.com

CHAPTELAT

05 55 79 92 05

lerepairedeslutinschapelat@orange.fr

7h30 - 18h30

16, rue Dagobert
87270 CHAPTELAT

NOUVEAU SERVICE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VAL DE VIENNE

Val de Vienne
Communauté de Communes

En partenariat avec le
SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens!**
dans les communes

**BROYEZ
DU VERT !
c'est gratuit**

Prêt de broyeurs de végétaux
aux particuliers
sur inscription à partir du 8 octobre 2018



valdevienne.fr
05 55 70 02 69

Réduire ma production de déchets

Valoriser mes déchets verts en broyat

